



AFFECTIONS ARTICULAIRES ET PÉRI-ARTICULAIRES INFLAMMATOIRES

Les arthrites se définissent, comme nous l'avons vu dans le module santé-publique, comme une inflammation particulière d'une ou plusieurs articulations.

En médecine de terrain, il faut toujours garder à l'esprit que l'arthrite, **exprime un trouble plus général et peut n'être qu'un symptôme d'une maladie parfois très grave.**

ARTHRITES INFECTIEUSES D'ORIGINE BACTÉRIENNE

L'infection articulaire peut être secondaire :

- A un foyer infectieux situé à distance, qu'il faudra rechercher et traiter en conséquence.
- A une plaie de voisinage ou à un acte médical mal exécuté (injection intra-articulaire de cortisone, par exemple).

Le germe en question est la plupart du temps un staphylocoque, plus rarement un streptocoque, une pyocyanique ou un colibacille, très rarement un gonocoque.

Les risques de telles affections, lorsqu'elles sont mal traitées, sont considérables : passage à la chronicité ou à la généralisation, installation de lésions osseuses ou ligamentaires irréversibles, perte de la fonction articulaire.

Un certain nombre d'examens complémentaires et d'investigations para-cliniques viendront obligatoirement confirmer le diagnostic et fourniront les renseignements nécessaires pour la formulation du traitement. Ce sont :

- Une ponction articulaire pour préciser la gravité de l'atteinte, renseigner sur l'importance de la réaction locale par la numération des éléments cellulaires présents dans le liquide et mettre en évidence le germe incriminé.
- Sur ce germe, effectuer un antibiogramme et un aromatochrome pour permettre d'adapter aux prescriptions en cours les traitements chimiques et phytothérapeutiques.
- Une hémoculture dans les formes très fébriles accompagnées d'une altération très grande de l'état général pouvant faire redouter une septicémie.
- Une radiographie initiale de référence pour le suivi radiologique obligatoire.
- Les contrôles sanguins habituels (NFS, VS, ionogramme) pour connaître le degré et l'extension de l'inflammation et de l'infection.

Les différentes étapes de l'établissement d'un traitement phytothérapeutique pour ces arthrites inflammatoires s'établiront de la façon suivante :

- Association antibiothérapie-phytothérapie, se fera selon la gravité de l'atteinte et selon les possibilités du patient. Elle permet d'écourter la durée de prescription de l'antibiotique par le drainage, qui réduira les effets secondaires, ainsi que par la stimulation des défenses du malade. Dans certains cas, le seul traitement phytothérapeutique viendra à bout de l'affection, dans un délai plus ou moins long.
- Le traitement local : essentiel dans la thérapeutique des arthrites infectieuses, il permet d'apporter in situ des éléments anti-infectieux, anti-inflammatoires, antalgiques et antinévralgiques immédiatement disponibles : ce sont essentiellement les huiles essentielles (HE).

L'arthrite infectieuse représente ainsi l'un des cas où une HE peut exercer son action antiseptique directe par voie externe.

Selon l'aromatogramme, on choisira une HE spécifique sur la bactérie considérée. Si, par exemple, 15 HE présentent à l'aromatogramme, un même pouvoir bactéricide, nous choisirons celle qui recouvre le plus la symptomatologie locale et générale présentée par le malade.

Par exemple, chez un enfant immunodéprimé, qui présente une arthrite à staphylocoque de la cheville, nous choisirons en compresses locales à renouveler toutes les 2 heures la préparation suivante : HE BASILIC 2,5 g / HE CANNELLE 2,5 g / HE SARRIETTE 2,5 g, ces 3 HE sont diluées dans de l'alcoolat de romarin qsp 150 ml.

Parmi les plantes telles quelles qui, peuvent être appliquées localement il faut faire une place à part **aux feuilles de chou** :

- Pour ses propriétés anti-infectieuses, dans le cas de collection purulente, lorsqu'on a intérêt à faire sortir l'infection.
- Pour ses propriétés anti-inflammatoires très utiles dans les formes aiguës et congestives.
- On prépare des cataplasmes avec les feuilles de chou qu'on aura fait cuire et mélanger à 2 oignons crus, un peu de son et d'eau. Peu agréable en soi, ce traitement a souvent réussi là où beaucoup de méthodes avaient échouées. Signalons que par voie interne, le chou sera utilisé sous forme de jus dans des indications majeures telles que les ulcères d'estomac, les colites, les anémies, le diabète, l'acné, certains eczémas. C'est en plus un élément dont la richesse naturelle lui confère des pouvoirs énergétiques importants, à utiliser avec prudence chez les personnes dont la fonction thyroïdienne est perturbée. Mais il est parfois difficile à assimiler et le choix de la préparation sera propre à chacun, cru, cuit à l'étouffé après l'avoir bien ébouillanté, en jus, suc, macérat ou teinture.

On pourra utiliser en alternance avec les cataplasmes à la feuille de chou, des cataplasmes d'argile pour ses propriétés anti-infectieuses et anti-inflammatoires.

- Le traitement général retiendra pour la voie orale les plantes suivantes pour leur action anti-inflammatoire, antalgique, anti-rhumatismale : BLEUET / BOULEAU / CAMOMILLE ROMAINE / CHARDON BENIT / GINGEMBRE / PENSEE SAUVAGE / PEUPLIER / REINE DES PRES / ROMARIN / SASSAFRA.

On pourra, par exemple, dans un mélange de gouttes en teintures-mères, utiliser au choix, 3 de ces HE mélangées à parts égales à raison de 20 gouttes 5 fois par jour dans un peu d'eau.

Dans le cas où l'état général du patient est déficient et où d'autres affections ou anomalies graves existent, on prescrira d'emblée selon l'antibiogramme, un antibiotique dont la durée de traitement sera de 10 à 15 jours, puis on introduira un traitement phytothérapique général et local au bout d'une semaine pendant une durée de traitement = à 1 mois.

On ajoutera à tout ce traitement, sauf au stade aigu, pour ses effets reminéralisants, de la PRÊLE, sous forme de poudre de la plante totale (2 à 5 grammes par jour) ; pour leur richesse en vitamine C et magnésium, des cures quotidiennes des fruits et des légumes suivants, seuls ou associés seront prescrites : ananas, cassis, céleris, chicorée, citron, fraise, framboise, pissenlit, raifort, raisin : 3/4 de litre par jour du breuvage.

Pour conclure le traitement, le patient pourra adjoindre un certain nombre d'oligo-éléments que sont : le cuivre, l'or, l'argent, associés pour leurs propriétés stimulantes et anti-infectieuses, ainsi que le magnésium (1 sachet de 20 g/litre d'eau, 3 verres par jour pendant 48 heures, sauf diarrhée) pour son action anti-infectieuse et son rôle dans le processus de reminéralisation.

AFFECTIONS PÉRI-ARTICULAIRES ET DE L'APPAREIL MUSCULO-CAPSULO-TENDINEUX

Les affections de ce type sont fréquentes et engendrent une gêne fonctionnelle notable. Les tendons, leurs gaines et les bourses séreuses peuvent être touchés par des phénomènes rhumatismaux, infectieux, métaboliques ou traumatiques.

Nous prendrons à titre d'exemple la **périarthrite-scapulo-humérale ankylosante**, parce qu'elle peut réunir dans sa formule complète, une atteinte de chacun des éléments composants l'appareil péri-articulaire : lésions tendineuses, capsulaires et ligamentaires.

- Au stade aigu : l'impotence fonctionnelle, du fait de la douleur, est totale et le traitement doit agir à la fois contre la douleur, contre l'inflammation et contre les troubles de la statique.
- On retiendra au choix, les HE suivantes, pour leurs propriétés anti-névralgiques en traitement local dans un excipient à base d'huile de pépin de raisin : CYPRES / LAVANDE / MUSCADE / ORIGAN / ROMARIN / SASSAFRAS / SAULE / WINTERGREEN OU GAULTHERIE.

Des préparations phytothérapeutiques d'action antalgique et anti-inflammatoire seront prescrites avec le traitement local, sous diverses formes galéniques (gélules, nébulisats, teintures-mères) et associeront au choix : ARNICA / BOULEAU / CASSIS / REINE DES PRES / SAULE BLANC...

La physiothérapie active sera instaurée d'emblée, lente et progressive pendant toute la phase inflammatoire, plus intense ensuite. C'est l'utilisation, dans un but thérapeutique, des agents physiques naturels ou artificiels : eau, air, électricité, radiations lumineuses, chaleur, froid, mais également mise en œuvre de l'altitude en moyenne montagne, du repos, de la marche avec un sac à dos léger, des exercices de gymnastiques et de la trépidation sur place.

Outre le retour à la mobilité, cette thérapeutique permettra une restauration de l'équilibre de la statique du rachis cervical, à l'origine de la péri-arthrite.

Acupuncture, auriculothérapie, laser-thérapie donnent parfois de bons résultats. On pensera également aux massages réflexes du tissu conjonctif, dont l'avantage réside dans le fait qu'ils peuvent être pratiqués même en phase aiguë.

- Au stade d'ankylose, on poursuivra les différents volets du traitement ci-dessus que l'on pourra modifier selon l'évolution de la symptomatologie et la prédominance soit de la douleur, soit de l'inflammation.

En présence de calcification, la ré-équilibration générale du malade jouera un grand rôle (oligo-éléments, vitamines) et on associera des injections de mésothérapie qui permettent d'obtenir de réels résultats, même dans des calcifications anciennes.